

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION
LE 5 SEPTEMBRE 2017 À 18 H 35**

AVIS DE CONVOCATION

Le 23 août 2017

Prenez avis qu'à la demande du maire d'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement est convoquée **mardi le 5 septembre 2017, à 18 h 35, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 405, avenue Ogilvy, 2^e étage, à Montréal.** Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

(s) Danielle Lamarre Trignac

La secrétaire d'arrondissement
Danielle Lamarre Trignac



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 5 septembre 2017
à 18 h 35**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

10.04 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions des membres du conseil

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1171803004

Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour les années 2018, 2019 et 2020, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1171803004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement de Villeray-Saint- Michel-Parc-Extension pour les années 2018, 2019 et 2020, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est recommandé au conseil d'arrondissement:

- d'approuver la liste des projets qui constitue le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, de même que les montants d'investissements prévus pour ces projets en 2018, 2019 et 2020 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;
- d'approuver la planification budgétaire pour les années 2018, 2019 et 2020 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension totalisant des dépenses nettes de 20 943 000 \$ pour les trois prochaines années ou de 6 981 000 \$ par année.

Signé par Brigitte BEAUDREAULT **Le** 2017-08-08 09:08

Signataire :

Brigitte BEAUDREAULT

Directrice des services administratifs
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs

IDENTIFICATION

Dossier # :1171803004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour les années 2018, 2019 et 2020, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

CONTENU

CONTEXTE

Le présent dossier a pour but l'adoption de l'enveloppe budgétaire du Programme Triennal d'Immobilisation 2018-2020 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Pour ce faire, l'Administration municipale a fixé l'enveloppe globale nette des dépenses d'investissements de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension à 20 943 000 \$ pour les trois prochaines années ou à 6 981 000 \$ par année.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA16 140244 - 6 septembre 2016 - Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour les années 2017, 2018 et 2019, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

DESCRIPTION

La planification pour les trois années soit de 2018 à 2020 et la projection détaillée des programmes de protection des bâtiments, de réaménagement des parcs et du programme de réfection routière se trouvent dans la rubrique "Pièces jointes" du sommaire décisionnel. Les montants indiqués représentent les dépenses nettes de l'arrondissement pour les trois années.

La programmation 2018 retenue comprend des investissements de l'ordre de 6 981 000 \$ qui se répartissent ainsi:

- Programme de réfection routière: 2 650 000 \$
- Programme de protection des bâtiments: 3 931 000 \$
- Programme de réaménagement des parcs: 400 000 \$

JUSTIFICATION

L'approbation de cette liste est nécessaire à la poursuite des projets déjà amorcés et à la réalisation de nouveaux projets. La sélection des projets a été faite en tenant compte des priorités du conseil d'arrondissement. Le conseil a l'obligation de se conformer à la demande du comité exécutif et d'adopter le PTI 2018 - 2020.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant de l'enveloppe budgétaire du PTI 2018-2020 est de 20 943 000 \$ et la planification budgétaire annuelle est de 6 981 000 \$.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Dépôt pour approbation au CE des budgets PTI des arrondissements 6 décembre 2017;
Adoption au conseil municipal (CM spécial) 17 janvier 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sylvain DANSEREAU
Chef de division - ressources financières et matérielles

ENDOSSÉ PAR

Brigitte BEAUDREULT
Directrice des services administratifs

Le : 2017-08-08

